

Réunion du 7 octobre 2014 avec Monsieur Le Maire

Questions posées et les réponses

Au Conseiller Général

- **Question :** Où en est le dossier du contournement ?

Réponse : Suite à sa demande a été informé le 10 septembre par le CG 42 que l'étude trafic/déplacements est terminée, les conclusions de cette étude seront prochainement présentées à tous les acteurs locaux associés à cette démarche. Pas d'information sur l'étude hydraulique et faune flore.

Monsieur le Maire nous conseille vivement d'intervenir auprès du CG 42.

- **Q :** La convention pour le plateau traversant a-t-elle été signée ?

R: A voté contre au conseil général. Le plateau a été estimé à 53 000 €

La ville s'est engagée à hauteur de 6 000 €

Le Conseil Général allouerait une somme forfaitaire 7 500 €

Refus motivé par le fait que ce plateau n'est pas comme les autres et que la subvention n'est pas recevable.

Le Maire demande à ce que l'Association se batte avec lui pour l'amélioration du financement de ce plateau.

Remarque de l'Association : L'Association demande à ce que le chiffrage soit revu à la baisse. On peut se poser la question sur la pose d'enrobé rouge est il vraiment pas indispensable ?

- **Q :** La réunion prévue avec les autorités de la Haute Loire sur la problématique des poids lourds en particulier ceux transportant des matières dangereuses.

R: N'a aucune nouvelle.

- **Q :** Pourquoi la réunion des techniciens du CG42 et de la ville sur la sécurisation, qui avait été demandée, n'a pas eu lieu ?

R: Ont écrit au C.G. en proposant le 24 ou 29 octobre, attendent une réponse.

Au Maire.

- **Q :** Suite donnée à la pétition signée par des habitants du quartier remise au Maire le 20 mai ?

Le Maire ne fournit aucune réponse.

- **Q :** Réponse à nos lettres du 2 et 27 mai ?

R: Lettre du 2 mai réponse donnée lors de la réunion du 20 mai.

Lettre du 27 mai : Le dispositif sera installé rapidement, que l'Association précise la localisation.

Il est demandé aussi un contrôle par la police pour les excès de vitesse

- **Q** : Le Maire a t'il une réponse au courrier envoyé à Madame la Ministre Ségolène Royal Ministre de l'environnement le 10 juillet 2014 ?

R: Par lettre du 6 août le chef de Cabinet de Madame la Ministre (attentive à notre requête) a transmis le courrier au Cabinet du secrétaire d'Etat aux Transports, à la Mer et à la Pêche, compétent sur ce dossier.

Remarque de l'Association Voir courrier de réponse, nous doutons de l'efficacité de ce courrier, car nos 2 courriers à ce ministre n'ont été suivis d'aucun effet

- **Q**: Où en est le dossier de sécurisation par la création de trottoirs sur le boulevard là où ils sont inexistant ? Voir le Progrès du 4 septembre.

R : Lettre envoyée le 24 mars au CG42, pas de réponse.

Remarque de l'Association Nous demandons à ce qu'il y ait une relance et Monsieur Jean Jacques DESCHAMPS nous communique le chiffrage des travaux.

- **Q**: Pour ce qui concerne le plateau traversant au niveau du stade du Soleil, nos demandes portent soit sur des feux, soit priorité à droite? Pourquoi ce qui a été fait route de Roche ne peut pas être fait boulevard Fayol ? (Route de Roche à l'intersection de la rue des Abattoirs et de la rue de l'Ondaine a été sécurisé) Rappel les 12000 véhicules 800 poids lourds à cette intersection. Les habitants de ce quartier sont-ils plus en danger que ceux de Fayol ?

R: Suite à la lettre du 7 juillet de Monsieur le Maire, le CG 42 par sa lettre du 10 septembre répond que l'hypothèse de la mise en œuvre de feux tricolores a fait l'objet d'une simulation spécifique et elle montre qu'un tel carrefour occasionnerait des remontées de files importantes aux heures de pointe du matin et du soir. Celles-ci pourraient entraîner une forte dégradation du fonctionnement de la circulation en provenance du centre-ville.

Remarque de l'Association : Pas d'étude sur la mise en priorité à droite, nous sommes prêts à rencontrer les techniciens avec l'étude de trafic.

- **Q** : Aménagement et sécurisation de l'accès au centre commercial ?

R: L'étude a été faite. Pas possible, cela aurait dû être étudié moment de l'implantation du centre commercial. Nous sommes en propriété privée, on ne peut intervenir. Empêcher de tourner à gauche, voir avec les riverains de la rue des Artisans.

Remarque de l'Association Nous demandons à prendre connaissance de cette étude (nous ne l'avons jamais vue). Monsieur Le Préfet Soubelet à répondu à l'association que les accès étaient à la charge de l'aménageur.

- **Q** : Amélioration de la vie et des nuisances des habitants tout au long du boulevard en particulier sur sa partie basse avec la volonté de faire passer ailleurs une partie du trafic. Réouverture de la bretelle d'accès à la gare. Pose d'un panneau indicateur (au point central vers l'ancien immeuble de la Caisse d'Epargne) signalant l'autoroute en passant par l'Echapre.

R: Réouverture de la bretelle de la gare, cela a été une ineptie de la fermer, difficile à rouvrir avec le plan de circulation actuel.

Panneau indicateur : Les riverains de la rue de la République n'y seraient pas favorables.

- **Q** : Le respect du cheminement des piétons sur les trottoirs (stationnement des véhicules sur les trottoirs obligeant les piétons à marcher sur la chaussée) à plusieurs reprises évoqué, mais jamais solutionné.

R: Nous ne voulons pas gêner le stationnement occasionnel des voitures pour ceux qui fréquentent la Boule du Calvaire

Remarque de l'Association. Pour nous, Il ne s'agit pas de ces voitures. Le Maire accepte que certains dérogent aux règles du code de la route !!!

Nous insistons à nouveau pour avoir un contrôle fréquent des ASVP.